

GRANDE BRADERIE D'ÉTÉ 2026

JEUDI 6 & VENDREDI 7 AOÛT 2026

Centre-Ville



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

La Ville de Narbonne organise sa Braderie Estivale, ouverte aux commerçants, artisans et professionnels souhaitant proposer leurs produits à la vente dans une ambiance festive et conviviale.

La Grande Braderie se déroulera **le 6 et 7 août 2026** sur : **Rue Jean Jaurès, Cours de la République, Promenade des Barques et Rue du Pont des Marchands.**

Pour participer, veuillez remplir le formulaire suivant et le retourner, accompagné des pièces justificatives demandées, avant **le 1^{er} Mai 2026**, à l'adresse suivante :

MAIRIE DE NARBONNE

Direction des Régies et Animations Commerciale
Place de l'Hôtel de Ville CS 80823
11785 NARBONNE CEDEX

Tél : 04.68.90.30.20 - courriel : regies@mairie-narbonne.fr

Tout envoi par voie dématérialisée devra être en PDF

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À COMPLÉTER

Nom/Prénom :

Nom de l'enseigne de l'entreprise :

Adresse Complète :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Portable : Email :

N° du RCS ou N° SIREN obligatoire :

Statut Professionnel :

(Case à cocher obligatoirement)

- ☐ Commerçant ☐ Auto-Entrepreneur ☐ Démonstrateur ☐ Posticheur
☐ Autre :

Jours de participation :

(Case à cocher obligatoirement)

☐ Jeudi 6 Août 2026 de 7h00 à 20h

☐ Vendredi 7 août 2026 de 7h00 à 19h00

Métrage souhaité :ml

N° d'immatriculation :

Activité proposée:

(Type de produits vendus)

- ☐ Prêt à porter
☐ Accessoires
☐ Décoration
☐ Autres :

Description rapide des produits proposés :

.....

.....

.....

⚠ Informations Tarifs :

Droit de place 8,63 € le mètre linéaire. (*Veuillez noter que ces tarifs sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année 2026.*)

⚠ Pièces à fournir (obligatoirement) :

- Extrait du Registre de Commerce ou des métiers, daté de moins de 3 mois à la date de la manifestation.
- Copie de l'assurance responsabilité civile.
- Copie de la carte professionnelle.
- Copie de la carte grise.
- Des photos couleur de votre stand et des produits commercialisés.

JE M'ENGAGE :

- À respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées.
- À respecter le marquage au sol (*marquage et délimitation*). Les stands, les pieds ainsi que les parasols déployés, ne doivent pas dépasser de l'aplomb du marquage au sol.
- À respecter la propreté du site et à laisser son emplacement propre en fin de manifestation.
- À ne rien fixer ou accrocher sur les boutiques, les poteaux, les arbres ou tout autre support et mobilier urbain.
- À respecter le cheminement piéton, qui doit être entièrement libre de tout dispositif commercial, afin de permettre la circulation des clients et des personnes à mobilité réduite.
- À disposer les stands de façon à laisser libres les accès aux boutiques et aux portes d'immeubles, et l'accès aux secours.
- À me conformer aux prescriptions du cahier des charges lié à cet événement.
- À ne pas louer de tout ou partie de l'emplacement qui m'a été attribué, sous peine de verbalisation et expulsion immédiate de la Braderie.
- À acquitter la redevance correspondant à cette occupation.
- À utiliser des sacs réutilisables ou des sacs en papier.

L'autorisation d'occupation du domaine public reste révoicable et précaire. La Ville se réserve la possibilité de refuser votre inscription pour les prochaines éditions de la Braderie.

A retourner avant le 1^{er} MAI 2026

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CONFORME SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ.

Attention la présente candidature ne vaut pas autorisation et constitue un passage en commission.

Occuper un emplacement à la braderie, c'est accepter et s'engager à respecter le présent règlement avec toutes ses conditions et conséquences

A..... Le.....

**Signature obligatoire précédée de la mention
« lu et approuvé »**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par monsieur le maire de Narbonne - service des régies pour la délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public. La base légale du traitement est **le contrat**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Services interne à la collectivité, CCI, Préfecture, DGFIP, Chambre Agriculture, Direction départementale des fraudes**. Les données sont conservées pendant **toute la durée de l'autorisation**. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : m.veyrac@mairie-narbonne.fr ou au 04-68-90-30-20 ou notre délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.